

Madame Louise Pelletier  
Régie de l'Énergie  
Tour de la Bourse  
800 rue du Square Victoria  
Bureau 255  
Montréal, Qc  
H4Z 1A2

Objet : À verser au dossier R 3863-2013 et au dossier R-3854-2013  
Conduite d'Hydro-Québec-Arrêt du déploiement

Madame,

En novembre dernier, j'ai fait parvenir à M. Daniel Richard une mise en demeure qui spécifiait de ne pas tenter d'installer un de ces compteurs dit intelligents., copie conforme à Mme Pauline Marois, première ministre du Québec ; aucune réponse ; Mme Martine Ouellet, ministre de l'Énergie et des Ressources Naturelles ; aucune réponse ; M. Jacques Duchesneau, alors député de St-Jérôme ; aucune réponse comme s'ils n'étaient pas concernés ; M. Pierre Dionne-Labelle, accusé réception qui accepte d'être informé de la suite des démarches concernant le non-respect de la Charte canadienne des droits et libertés, et au maire de St-Jérôme M. Stéphane Mayer dont l'adjoint M. Simon Geraghty a pris le soin de me contactez personnellement par appel téléphonique pour discuter des actions qui se font à travers la ville ou plutôt me réfère aux organismes et personnes externes puisque la ville n'a pris position comme L'Assomption.

Malgré la mise en demeure très explicite, Hydro-Québec en fait fi envoyant un installateur afin d'y effectuer le changement dudit compteur ce qui lui fut refusé par moi-même à nouveau. De plus, dans la réponse d'Hydro-Québec ; datée du 29 janvier 2014; il met l'odieux de la décision de ne point inclure d'option pour garder le compteur électro-mécanique existant en place comme étant la décision de la Régie de l'énergie.

Ces dernières années; comme beaucoup de concitoyens du Québec; j'ai regardé arriver les nouvelles technologies chez celui que je considérais comme un fleuron national, entre autres l'évolution de la facturation, la visibilité accrue sur internet etc.... puis les compteurs que l'ont dit intelligents. Surtout la malhonnêteté utilisée lors la présentation de cette technologie.

Quelques faits : compteur non-certifié par les organismes habilités à le faire, CSA et/ou UL ; contrat d'achat paraphé avant l'acceptation du projet par la Régie de l'énergie, entreposage de ces mêmes compteurs au sein d'une relation d'affaire douteuse, etc...

Quelques buts visés : coupures de postes dans la relève des compteurs, endiguement des vols d'électricité dû principalement à la mariculture mais ici on parle plutôt de meilleur contrôle du réseau. Sans parler de la facturation selon la période de la journée mais ça se n'est pas dans les plans d'H-Q (sic) même si l'Ontario l'a déjà mis en place. H-Q suit l'exemple du Maryland qui s'est vu refuser le déploiement desdits compteurs si cette condition restait au menu. Rien n'empêche H-Q d'effectuer la migration vers ce type de facturation dans un avenir rapproché puisque ce type de compteur est conçu dans ce but.

Le changement s'effectue au moyen d'un sous-traitant sous expérimenté, formé en quelques heures qui par des compteurs défectueux (rappelez-vous, les compteurs n'ont pas de certification) ainsi que par leur inexpérience causent de multiples incendies partout où le déploiement s'effectue.

Voulez-vous aborder le thème de l'obsolescence technologique et les coûts que nous devons assumer dans un avenir très rapproché ; ce que vous intégrez technologiquement est déjà périmé. En prime, tout ça consomme de l'électricité en plus de devoir payer des sous-traitants ; comme Rogers ; pour le transport des données.

Tant qu'à y être, H-Q les appellent intelligents pour nous faire croire que le compteur va nous permettre d'économiser sur notre consommation. Rien de plus faux, c'est plus notre compréhension du coût de consommation des différents appareils équipant notre habitation et notre conduite. Ce ne sont que des lecteurs de consommation électrique évolués. Par contre il va permettre d'entrer chez-moi au moyen de la technologie Zigbee sur motif d'économie d'énergie et couper le courant sur mon chauffe-eau à l'heure qu'H-Q sait ou déduit que je suis absent; bavard ce compteur;. Un simple contrôleur, genre thermostat programmable, et le tour est joué et tout le monde est resté là où il doit, aucune intrusion dans la vie privée et comme H-Q fait ce déploiement pour des raisons autres que la facturation différentes selon la période de la journée, il n'y a aucune raison de supprimer des équipements performants et non-polluants existants et ; en bonus; ne consomment aucune électricité, ça c'est vert.

Pour ce qui est du contrôle à distance qui fait jouir bien des administrateurs chez H-Q à travers la technologie Zigbee, comment allez-vous nous protéger du piratage et quel en seront les coûts. À voir les différents projets d'informatisation au Québec et leurs coûts de dépassement astronomique, rien de rassurant. Et ce sans parler des règles qu'elles vont enfreindre au niveau du respect de la vie privée. N'osons pas penser comment des pirates pourraient s'amuser au détriment de qui déjà.

La facturation dépendant des heures de pointe qu'Hydro-Québec salivent d'implanter (tout parti politique confondu, Hydro est devenue une grosse vache à \$) implique des compteurs qui ont la capacité de fournir les données voulues mais implique une technologie de transmission qui est nocive pour certains de nos concitoyens. Oublions les dires de M. Plante et ses sbires, peu crédibles et au centre d'un conflit d'intérêt flagrant (que vous arriverait-il M. Plante si vous déclareriez que les ondes sont nocives, les entreprises tel que Rogers vont continuer à renflouer votre compte de banque ?, permettez-moi d'en douter). Santé Canada et ses normes d'une désuétude navrante et complaisante, la manipulation de ces dernières normes par H-Q, quels sont les vrais données, celles qu'H-Q ne veut pas publier puisqu'il saborderait cette technologie.

Il y va de notre santé, de celle de nos enfants dont il est question ici, voudriez-vous, madame être une de ces personnes souffrant de ces ondes polluantes et nocives.

Fermez les yeux et rentrez dans leur peau; les rencontres d'affaires dans des lieux infestés d'ondes, votre environnement de travail, vos restos préférés...finis sans conséquence pour vous et votre santé. Il y a combien de personnes comme ça, les autres, nous autres, ce n'est plus qui est affectés la question à se poser mais plutôt à quel niveau le suis-je ?

Le réseau déployé, par son mode de fonctionnement, implique beaucoup d'ondes puisque chaque compteur devient le relai de son voisin de compteur et ainsi de suite. Les informations sont ainsi acheminées vers un routeur pour être traitées chez H-Q. On nous a présenté les chiffres les moindres et en plus sous représentatif de la réalité; si vous habitez proche de ces concentrateurs ou routeurs ; nommez-les comme vous le voulez ; là où l'affluence des données est très intense, quel

sont les lectures, au moyen des derniers moyens de détection, des ondes émises. Je souhaite que vous soyez au fait et de l'étendue et de l'intensité de ces ondes qu'Hydro-Québec veut nous forcer d'y évoluer avant d'en autoriser le déploiement.

Il ya d'autres avenues pour le transport de ces données, l'Idaho en est un exemple, aucune pollution par ondes, utilise le réseau électrique existant. Mais H-Q n'a jamais eu la volonté de forcer ses clients industriels de ne pas polluer le réseau électrique par leurs installation inadéquates qui font que cette solution est plus difficile à implanter au Québec en ce moment. Hydro aime mieux terroriser les petits comme nous que d'exiger de sa clientèle commerciale et industrielle qu'elles corrigent leurs installations afin d'avoir une électricité propre, nous permettant d'implanter immédiatement une solution propre.

Je savais qu'Hydro-Québec était scindé en plusieurs parties : Hydro-Québec Distribution, Hydro-Québec Transport. Mais je ne savais qu'elle avait un nouveau département : Hydro-Québec Manipulation.

Madame, ce qui m'a amené à ce questionnement, ce sont les efforts déployé par Hydro-Québec à, dans un premier temps m'induire en erreur en ne divulguant pas la réalité sur ces compteurs et dans un deuxième temps, à ce que j'évites d'avoir ce questionnement. Je ferai tout en mon pouvoir pour garder mon compteur électro-mécanique inoffensif pour moi et mon entourage.

Merci Madame de cette tribune, puisse que vous vous objectiez pour la suite de ce déploiement avant d'avoir en mains les vrais implications, autant sur la santé que sur le monétaire, qu'imposeront le choix de cette technologie polluante sans compter les éventuelles poursuites judiciaires qui en découleront.

C'est en sortant de la peau d'une de ces personnes qui subissent cette forme de pollution que l'on s'aperçoit que nous ne choisissons pas nos souffrances. Madame , pour ces gens entre autres et pour nous tous, je vous redemandes d'exiger l'arrêt de ce déploiement.

Ne vous méprenez pas , je ne suis pas contre les progrès technologiques, mais il y a des progrès qui nous font régresser,

Bien à vous,

Patrice Raymond  
St-Jérôme, Qc